

## Intermédiation en crédits: formation classique avec examen

### OBJECTIFS

---

Cette formation vous permet de vous inscrire en tant qu'intermédiaire en crédits (auprès de la FSMA). Durant cette formation seront abordés les crédits à la consommation, ainsi que les crédits hypothécaires. La formation classique vous aide à acquérir la théorie par des cas pratiques abordés en classe, commentés par une personne experte en la matière. Vous aurez également la possibilité de poser toutes vos questions.

L'objectif de cette formation est:

- Obtenir les connaissances techniques et juridiques suffisantes pour pouvoir comprendre et appréhender les aspects techniques des crédits en ligne avec les socles de compétences fixées conformément aux finalités des chapitres V et VI de l'arrêté royal d'exécution du 26/10/2015 du titre 4, chapitre 4, du livre VII du Code de droit économique;
- Réussir l'examen qui correspond aux socles de compétences fixées dans cette matière;
- En fin de formation, et après avoir passé l'examen avec succès, vous obtenez un certificat.

### RESUME

---

Catégorie:

- Crédits

Niveau:

Basique

Type de formation:

Blended learning

Prix:

- Membre: € 505.00
- Non-membre: € 600.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

## PUBLIC

---

La formation avec examen s'adresse à toute personne ayant besoin d'une connaissance générale des crédits dans l'exercice de sa fonction et/ou d'une attestation de connaissance professionnelle, dont :

- les intermédiaires de crédit et les responsables de la distribution ;
- les membres de l'organe légal d'administration des intermédiaires ;
- les dirigeants effectifs d'un intermédiaire en crédit à la consommation ou hypothécaire ;
- les personnes en contact avec le public (PCP) ;
- les agents à titre accessoire.

## CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

---

**Basic level :** Pas de prérequis nécessaire pour suivre cette formation.

## PROGRAMME

---

### Contenu

La formation s'articule autour de 3 modules.

#### **Module 1 - Principes généraux de l'intermédiation en crédits (obligatoire)**

- Le paysage financier belge
- Des lois en lien avec le secteur financier
- Compliance
- Droit contractuel
- Conséquences du régime matrimonial sur le crédit
- Protection de la vie privée

#### **Module 2 - Crédits à la consommation (optionnel)**

- Les matières liées au crédits : systèmes de paiement
- Les sûretés
- Livre VII du code civil Droit économique
  - Champ d'action et objectifs
  - Protection précontractuelle du client

- Données d'identification et de surveillance
- Conclusion d'un contrat
- Remboursement anticipé
- Inexécution du contrat de crédit
- Accès à l'activité de prêteurs et intermédiaires
- Contrôle et sanctions

### **Module 3 - Crédit hypothécaire (optionnel)**

- Champ d'application
- Les sûretés
- La loi d'application sur le crédit hypothécaire
  - Acte de vente provisoire
  - Frais
  - BNB et centrale pour crédits
  - Taux et modalités pour remboursement
  - Garanties
  - Mainlevée et remboursement anticipé
  - Codes de conduite
  - Aspects fiscaux
  - Accès à l'activité
  - Contrôle et sanctions

### **Structure de la formation**

Après avoir précédé à l'inscription, vous recevez un accès à la plateforme digitale. C'est à cet endroit que vous trouverez :

- Un syllabus. Chaque module a son propre syllabus qui correspond au contenu des termes repris dans les examens finaux.
- Les entraînements aux tests, disponibles par module. La plateforme vous permet de vous entraîner sur les connaissances acquises durant l'étude.
- Certificat. Une fois l'examen réussi, votre certificat est alors accessible sur la plateforme.

### **Préparation du participant**

Déroulement de la formation:

1. Vous vous inscrivez à un examen ou à examen de passage en cliquant sur le bouton "Je m'inscris", veillez à toujours utiliser la **même adresse électronique** lors de chacune de vos inscriptions.
2. Lors de la dernière étape de votre formulaire d'inscription vous devez faire le choix de payer en ligne ou par virement bancaire. Une fois que nous réceptionnons votre inscription, un courriel de confirmation vous est envoyé dans l'immédiat. Et une facture vous sera envoyée par courrier électronique dans les jours qui suivent.

3. Après réception du paiement nous approuvons votre inscription. Vous recevez alors un courriel comprenant votre lien d'activation pour la plateforme digitale.
4. Nous vous invitons à étudier le syllabus **avant** de vous rendre à la date de la formation classique. L'examen a lieu à la fin de la journée de formation.
5. Vous recevez votre token d'examen par courriel. Celui-ci est votre code d'activation pour l'examen et est valable pour toutes vos sessions d'examen. Ce document est aussi la confirmation définitive de votre inscription à l'examen.

## Information sur l'examen

### A. Structure

Vous passez des examens par modules (cliquez ici pour un aperçu). Chaque examen se compose de questions à choix multiples (pas de correction). Notre système d'examen est flexible, car vous avez la possibilité de passer l'entièreté des modules ou, selon votre souhait, de ne passer que certains des modules. Le module 1 est obligatoire pour tout le monde. En revanche, le choix vous revient quant à passer les examens des modules 2 et 3 conformément aux exigences de votre fonction professionnelle. Pour un résultat suffisant vous devez obtenir au minimum 60% par module. La durée maximale d'une session d'examen est d'1h30.

### B. Dates

Une fois vos dates d'examen confirmées, deux compléments d'information vous parviennent :

1. Vous recevez votre token d'examen par e-mail. Celui-ci est votre code d'activation pour l'examen et est valable pour toutes vos sessions d'examen. Ce document est aussi la confirmation définitive de votre inscription à l'examen.
2. Vous recevez l'accès aux syllabus et aux entraînements pour les modules choisis et souhaités.

La date de votre examen ne convient plus ? Aucun problème : vous pouvez annuler la date jusqu'à 5 jours avant la date de formation et examen. Veuillez-vous adresser à [mz@febelfin-academy.be](mailto:mz@febelfin-academy.be)

Si vous souhaitez uniquement vous inscrire à un examen (sans syllabus, sans entraînements et/ou session de coaching), veuillez vous inscrire via l'adresse électronique : [mz@febelfin-academy.be](mailto:mz@febelfin-academy.be)

### C. Résultats

A l'obtention de **résultats positifs**, vous recevez votre certificat qui est disponible sur votre plateforme. Ce certificat est reconnu par la FSMA et prouve que vous répondez aux exigences des connaissances techniques qui sont d'application.

En cas **d'échec à l'examen**, pour une ou plusieurs branches de l'examen, vous avez la possibilité de vous inscrire à nouveau par le biais de notre site web, pour un examen de repassage. Il est important d'utiliser la même adresse électronique que lors de votre première inscription.

Lors du choix de votre nouvelle date d'examen, vous devez impérativement attendre une période de 2 mois (aucune dérogation n'est possible). Cette période de deux mois prend cours le jour suivant l'échec de l'examen. Par exemple, vous avez échoué à votre premier examen le 1er septembre, vous ne pouvez alors passer votre examen de repassage qu'après le 16 septembre.

## **Informations pratiques**

**Lieu de l'examen:** Febelfin Academy, Rue d'Arlon 80, 1040 Bruxelles

### **Prix par module:**

- Membre (compris la journée de formation, les syllabus, la plateforme d'entraînement et l'examen) : €505
- Non-Membre (compris la journée de formation, les syllabus, la plateforme d'entraînement et l'examen) : €600
- Partner (BZB/Fedafin - compris la journée de formation, les syllabus, la plateforme d'entraînement et d'examen): €505
- Examen de repassage : 45 €

## **MÉTHODOLOGIE**

---

**Type de formation :** Blended Learning (= e-learning + présntiel). Vous pouvez également combiner un cours en utilisant une plate-forme d'apprentissage en ligne et une session de formation en classe. L'examen aura lieu à la fin de la journée de coaching.

### **Support didactique :**

- syllabus ;
- plateforme d'entraînement ;
- Session de formation en classe.